

**PROCES VERBAL REUNION DU C.H.S.C.T
DE L'A.A.D.C.S. DE L'ALLIER
DU 1^{er} OCTOBRE 2018**

ETAIENT PRESENTS :

Direction :

Monsieur BERNIER, assisté de M. HENRY

Membres :

Madame Laure FAYET
Madame Josette LAPRUGNE
Madame Yrène RIFFARD

Représentant SSTI 03 :

Madame Aude PARAVIS, Technicienne Prévention

ETAIT EXCUSEE :

Madame Corinne DAFFIX, Contrôleur de Sécurité CARSAT AUVERGNE

I – SITUATION ACCIDENTS DU TRAVAIL ET ARRETS DE TRAVAIL

Situation pour la période du 17 mai au 19 septembre 2018 :

⇒ ACCIDENTS DU TRAVAIL : 26

- 21 accidents du travail
- 5 accidents du travail sur le trajet

M. BERNIER présente un tableau retracant le taux de fréquence et le taux de gravité de ces accidents.

⇒ ARRETS DE TRAVAIL : 206

II – SSIAD : MUTUALISATION DES ANTENNES DE MEAULNE, LURCY LEVIS, ST MARTINIEN / BILAN DE LA DEMARCHE

Suite au regroupement des antennes de MEAULNE, LURCY LEVIS et ST MARTINIEN, M. BERNIER dresse un bilan positif de cette démarche :

- Adhésion des équipes d'aides soignants
- Pas d'augmentation des déplacements, voire quelques baisses constatées
- Très bonne coopération entre les personnes des différentes antennes permettant de travailler ensemble.
- L'usage du smartphone permet une bonne communication de l'information.

Cependant, ce dispositif ne peut pas s'appliquer à toutes les antennes du fait de la configuration de certains territoires d'intervention.

III – PRESENTATION DE LA DEMARCHE POUR DEMANDE DE CONGES VIA LES SMARTPHONES

La demande de congés par téléphone est en préparation pour, à terme, aller vers le « zéro papier ». La mise en route est prévue pour la fin de l'année 2018.

Le système mis en place pour les kilomètres effectués pour des courses fonctionne très bien.

IV – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

❶ M. BERNIER informe les membres du CHSCT qu'il est envisagé, à terme, de ne plus envoyer les plannings papier aux bénéficiaires. Un test sera effectué sur 2 antennes (Meaulne et Lurcy Lévis). L'envoi d'un courrier sera effectué auprès des bénéficiaires afin de les avertir et de leur expliquer cette nouvelle démarche.

❷ Un point est fait au sujet des casques téléphoniques. Ces derniers fonctionnent bien. Cependant, on rencontre des problèmes avec les téléphones. Une étude a été faite pour le changement des postes téléphoniques. Cela représenterait un coût d'environ 3 000€ pour 12 antennes. Il est prévu d'équiper 6 antennes d'ici la fin de l'année car la Direction souhaite en passer 50% sur le budget 2018.

❸ Dans le cadre du projet « prévention santé », l'association a acquis 20 tablettes distribuées dans les antennes. Elles serviront aussi bien au SSIAD qu'à l'AAD et aux ASG. La connexion se fait via le smartphone.

❹ Mme FAYET demande où en est la note relative aux plages horaires fixes.

M. BERNIER répond que cela doit être réalisé par un accord dans le cadre des NAO. Ce thème sera proposé à l'ouverture de la prochaine NAO.

Il est également demandé si les modifications d'horaires sur les feuilles de fin de mois des responsables de secteur peuvent être modifiées par leur responsable hiérarchique ?

M. BERNIER précise que, si cela doit être fait, c'est suite à un échange entre le N + 1 et la salariée.

❸ M. BERNIER informe les membres du CHSCT que le bureau de l'antenne de St Martinien va voir des travaux électriques se réaliser prochainement à l'initiative du centre social.

Prochaine réunion le mardi 11 décembre 2018 à 9 h 30

Fait à Moulins, 3 décembre 2018

Dominique BERNIER
Président

Josette LAPRUGNE
Secrétaire